

Courtemelon, 17 mars 2010

Votre dossier est traité par : Pierre-André Odiet, +41 32 420 74 20, courriel pierre-andré.odiet@frij.ch

Communiqué de presse

"Employé-e en intendance AFP"

Nouvelle voie de formation à la Fondation Rurale Interjurassienne

La loi fédérale sur la formation professionnelle prévoit pour chaque formation en trois ou quatre ans menant à un CFC une formation alternative en deux ans conduisant à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Ce type de formation s'adresse à des personnes qui ont de bonnes aptitudes pratiques, mais qui peuvent rencontrer quelques difficultés scolaires. La Fondation Rurale Interjurassienne leur proposera désormais la formation d'employé-e en intendance.

Depuis 2005, la formation de gestionnaire en intendance CFC est dispensée par la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon au sein l'Ecole des Métiers de l'Intendance (EMI). Afin d'offrir une alternative au CFC pour les personnes qui rencontrent quelques difficultés à suivre cette filière, la FRI a prévu d'ouvrir une classe d'employé-e en intendance pour la prochaine rentrée scolaire.

La partie pratique représente 80 % de la formation; elle est assurée par des entreprises reconnues. Les connaissances professionnelles complémentaires sont acquises à l'Ecole des Métiers de l'Intendance.

L'intendance couvre un vaste champ de compétences et touche six domaines :

- * Alimentation et restauration
- * Habitat et techniques de nettoyage
- * Entretien du linge
- * Accueil et service
- * Administration et bureautique
- * Santé et domaine social

Les employé-e-s en intendance participent à différentes activités, sous la responsabilité de personnel d'encadrement. Ils ou elles s'acquittent de leurs tâches de manière compétente et si possible autonome. Grâce à leur savoir-faire pratique et à leur engagement social, ils ou elles participent activement à la vie quotidienne de l'entreprise.

L'obtention de l'AFP permet de reprendre en deuxième année la formation de gestionnaire en intendance CFC ou de trouver un emploi dans divers établissements, tels des hôpitaux, établissements pour personnes âgées, foyers ou dans l'hôtellerie et la restauration.

La formation d'employé-e en intendance s'adresse à toute personne qui dispose de bonnes aptitudes pratiques, qui recherche une activité diversifiée et souhaite rendre la vie agréable dans l'établissement ou l'entreprise où elle travaille. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de la Fondation Rurale Interjurassienne.



./.

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

Places d'apprentissage recherchées

La majeure partie de la formation d'employé-e en intendance est acquise en entreprise. Afin d'offrir une formation adéquate et de réelles perspectives aux personnes intéressées par cette profession, la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) recherche encore quelques places d'apprentissage. Pour être reconnu comme maître d'apprentissage, on doit répondre aux exigences suivantes : être titulaire d'un CFC dans les domaines de l'intendance, de l'hôtellerie, de la restauration, ou apparenté, disposer d'au moins deux ans d'expérience professionnelle et être actif dans une entreprise comprenant un secteur restauration et/ou intendance. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec la FRI. Elles pourront également obtenir des informations à ce sujet sur le stand de la FRI au salon de la formation professionnelle, du 24 au 28 mars prochains.

Contacts :

Fondation Rurale Interjurassienne, M. Laurent Joliat, Ecole des métiers de l'intendance, CP 65, 2852 Courtemelon, tél. 032 420 74 42, laurent.joliat@frij.ch.

Fondation Rurale Interjurassienne, M. Pierre-André Odiet, Département formation professionnelle et continue, case postale 65, 2852 Courtemelon, tél. 032 420 74 36, pierre-andre.odiet@frij.ch

Stand "Intendance" au Salon de la formation professionnelle du 24 au 28 mars 2010.